UNE JOURNÉE D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF AU SERVICE DES STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU CHER



Une journée



Gratuit





Dédiée aux structures de l'ESS



Comment fluidifier la relation entre gouvernance bénévole et salariée ?

Mardi 14 octobre 2025

9h - 17h

Ligue de l'enseignement du Cher 5 rue Samson 18000 BOURGES













ATELIER DE L'ESS RELATION BÉNÉVOLES - SALARIÉS



Objectif général de la formation

Cette journée d'accompagnement vise à améliorer la coopération entre gouvernance bénévole et direction salariée dans les structures de l'ESS. Elle permet de clarifier les rôles et responsabilités, de sécuriser les pratiques juridiques et organisationnelles, et d'apporter des outils concrets pour fluidifier la communication et la prise de décision. L'approche combine apports théoriques, cas pratiques et échanges entre pairs afin d'outiller chaque structure pour construire sa propre feuille de route.



A l'issue de cette formation, les participants repartiront avec :

- Une compréhension claire des rôles et responsabilités entre élus et salariés.
- Des outils pratiques mobilisables au sein de leur structure.
- Une feuille de route adaptée à leur structure.
- Des supports pédagogiques et retours d'expériences utiles.



Coût?

C'est une formation gratuite pour les participants, financée par le Fonds Social Européen, l'Etat et la Banque des territoires. Le déjeuner et le transport restent à la charge des participants.



Qui peut participer à la formation ?

Les associations employeuses et structures de l'Économie Sociale et Solidaire du département du Cher.

Pré-inscriptions

Nombre de places limité à 20 personnes. Pré-inscription obligatoire en ligne

PROGRAMME - ATELIER DE L'ESS MARDI 14 OCTOBRE 2025

Matinée : Clarifier et sécuriser la gouvernance

8h45 • Café d'accueil

- 9h 11h Accueil, présentation de la journée, rappel du contexte et des objectifs
 - Clarification des rôles et responsabilités de la gouvernance stratégique et de la direction opérationnelle

11h - 12h30

 Présentation des différents types de délégation et des risques juridiques et organisationnels liés

Pause déjeuner

12h30 - 13h30 : déjeuner à la charge des participants

Après-midi : Fluidifier les relations et construire l'avenir

- 13h30 15h30 Identification des facteurs de coopération ou de tension
 - Identification des moyens de formalisation

15h40 - 17h

- Construction d'une feuille de route adaptée à chaque structure, échanges croisés
- Bilan et clôture

Pré-inscriptions